Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Institut National de l'Origine et de la Qualité
Arborial-12, rue Henri Rol-Tanguy
93 555 Montreuil
Pôle « vins, boissons spiritueuses et cidres »

Apprenti/alternant au pôle vins, cidres et boissons spiritueuses

N° poste : 2025-9903 **Statut : apprenti/alternant** **Niveau d'étude : BAC +3/+5** **Rémunération :** Selon la grille de rémunération des apprentis/alternants	
Début de l'apprentissage/alternance : 1er septembre 2025 **Durée de l'apprentissage/alternance :** 1 à 3 ans en fonction du cursus/formation **Date limite de candidature :** 17/05/2025	
Présentation de l'environnement professionnel	L'INAO est un établissement public du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, chargé de mettre en œuvre la politique française concernant les produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO). Ses missions principales sont, la reconnaissance, le suivi, le contrôle et la protection des SIQO (AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, STG) ; la promotion de leurs concepts, ainsi que la protection du foncier agricole et des aires de leurs productions. Le pôle vins est composé de 8 personnes dont 4 chargés de mission technique et réglementaire. Il a pour mission d'expertiser les demandes de reconnaissances et de modifications des cahiers des charges dans le secteur des IGP et AOP des filières vins, cidres et boissons spiritueuses.
Objectifs du poste	Suivi et mise en œuvre de la durabilité dans les AOC et IGP viticoles
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Dans le cadre des travaux en cours autour de la durabilité, cette mission a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre des conclusions attendues des groupes de travail AOC (Appellations d'Origine Contrôlées) et IGP (Indications Géographiques Protégées) à l'issue au mois de juin. Elle inclura une réflexion approfondie sur la présentation des dossiers en comités et leur suivi afin de garantir la prise en compte des enjeux de durabilité dans les décisions stratégiques. Les principales responsabilités de cette mission consisteront à : 1. **Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions relatives à la durabilité** : Coordination entre les différents acteurs et suivi des actions décidées lors des travaux des groupes. 2. **Optimiser la présentation des dossiers en comités** : Veiller à ce que les dossiers soumis en comité soient structurés et présentent clairement les enjeux de durabilité, facilitant ainsi la prise de décision. 3. **Former les délégations territoriales et les commissions d'enquête** : Développer et mettre en place des modules de formation adaptés aux acteurs concernés pour les sensibiliser et les préparer à intégrer pleinement la dimension durable dans leurs travaux. Cette mission vise à renforcer l'intégration de la durabilité dans les processus des AOC et IGP, en anticipant les évolutions nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

Champ relationnel du poste	Délégations territoriales de l'INAO, administrations, organisations professionnelles, professionnels membres des comités nationaux compétents.
Compétences liées au poste	**Savoir-faire :**
	Sens du travail en équipe, aptitude à la concertation et aux relations avec une multiplicité d'interlocuteurs tant institutionnels que professionnels. Organisation, autonomie, rigueur dans le suivi des dossiers Compétences rédactionnelles et relationnelles Capacité d'analyse et de synthèse
Personnes à contacter	Les candidatures, lettre de motivation, et parcours professionnel, doivent être adressées à : - Bureau des Ressources Humaines : brh@inao.gouv.fr - Madame BLOT – Responsable du pôle « vins, boissons spiritueuses et cidres» - Tél. : 01 73 30 38 81 - c.blot@inao.gouv.fr Informations sur le poste : Caroline BLOT – Responsable du pôle « vins, boissons spiritueuses et cidres» - Tél. : 01 73 30 38 81 - c.blot@inao.gouv.fr